

COMITÉ DIRECTEUR FC PROCÈS-VERBAUX ANNÉE 2018

Pages: 1/15

2018

Rédacteur: Secrétaire Général **Ref**: 180203SG

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur 03 février 2018

Début de séance programmé : 11h00 Quorum (7/13) atteint à 11h20

1. Émargement

<u>Présents à 11h20, avec droit de vote</u>: Olivier DUBAUT, vice-président (OD) et président de séance; Peter TOWNSEND, secrétaire-général (PTow); Michel SARAVANAN (MS); Maëlle Cargouët (MC); Balaji CADIRVELOU (BC); Vincent Luxman (VL); Philippe Dethoor (PD).

<u>Présents, sans droit de vote</u>: Sendhilkumar TAMBIDOURE, Agent de Développement (ST) ; Lise MATANGA (LM), gestionnaire administrative.

Excusés: Prebagarane BALANE, Président (PB); James VAJOUMOUNIEN, trésorier-adjoint (JV); Keerthy NAIR-COSTE, secrétaire-général adjoint (KN-C); Miriam Romero (MR); Asif ZAHIR (AZ); David BORDES, Directeur Sportif (DB).

Quorum (7/13) atteint à 11h20 donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

- 2. Expression de solidarité pour notre collègue David Bordes.
- 3. Approbation du CR de la réunion du CD du 11 novembre 2017 : Revue des dossiers ouverts/en suspens
- a. Stratégie de communication (propositions de Mme Rive) : Dossier reporté à cause de l'absence de DB.

PTow rappelle au CD que Mme Rive a livré sa version finale de ses propositions, document qu'il trouve inadéquat et décevant vu le temps de production et son coût. À suivre.

VL prend la parole pour partager cet avis et pour confirmer que, suite à la visite de l'ICC-Europe à Paris la semaine dernière, ces propositions ne sont pas pertinentes.

VL informe le CD de la composition d'un atelier/groupe de travail au sujet de Marketing & Communication, qui devrait selon lui également apporter des modifications à notre site Web qu'il ne trouve plus du tout apte. Il prône moins de vidéos d'ici et là qui intéressent plutôt aux adeptes et aux communautés ; et plus tourné vers l'universalité du cricket, les compétitions à venir notamment celles des jeunes, etc.

Le CD prend acte. À suivre.

b. Autres dossiers ouverts/en suspens : Voir plus loin.

Approbation du CR de la réunion du CD du 11 novembre 2017 : Approuvé à l'unanimité.

4. CR de la réunion du Bureau du 19 janvier 2018 :

PTow informe le CD que la production de ce CR est retardée. Il sera diffusé prochainement et figurera sur l'OJ de la réunion du CD du 16 mars prochain (la veille de l'AG). <u>Le CD prend acte</u>.

11h40 : Arrivée de Prethevechand THIYAGARAJAN, trésorier (PT). Quorum passe à 8/13.

5. Comptabilité 2017 : Revue du Bilan et Compte de Résultat 2017

PTow rappelle que ce document, produit par le cabinet A2J, fut diffusé au CD le 1 février ; et que nous sommes





obligés de communiquer un bilan à la FFBS (au plus tard le 15 février) et aux clubs (au plus tard le 3 mars). Il questionne PT sur quelques postes de dépenses, dont Transport, Tournois et Frais d'arbitrage, où la variation entre 2017 et 2016 est frappante.

PT constate en effet qu'il y aurait peut-être des problèmes d'attribution de frais associés avec les EDF.

Quant au poste de frais d'arbitrage PT s'étonne à ce que le problème vienne d'une mauvaise attribution.

OD constate, en scrutant le Grand Livre, que le quote-part des licences est incorrectement enregistré; il propose de revenir au siège afin de voir si autres éléments sont à corriger.

Après débat, OD propose de charger MR à chercher des explications et remèdes auprès du cabinet comptable. VL rappelle que MR sera en déplacement à Montpellier (DEJEPS) ; donc <u>OD charge PTow et LM</u> de travailler avec le cabinet comptable. <u>Action de la part de PTow et LM</u>. <u>Note post-réunion</u> : problème exposé au cabinet le 6 février

<u>Note post-réunion</u>: La variation 2017-2016 des frais d'arbitrage vient du fait que beaucoup des demandes de la part des clubs pour l'année 2016 furent reçues en début de 2017, et logiquement enregistrées en 2017. Par conséquent le poste 2016 étant moindre, la comparaison avec l'année 2017 est biaisée. <u>Action de la part de PTow et LM</u>: Chercher à trouver le moyen de mettre ceci en évidence dans une deuxième édition du Bilan 2017.

<u>Note post-réunion</u> : Consultation du Grand Livre confirme un mélange de dépenses EDF/non-EDF. <u>Action de la part de PTow et LM</u> : Chercher de faire faire une meilleure répartition.

<u>Sur la proposition</u> que le Bilan et Compte de Résultat soit approuvé mais sous réserve que les problèmes identifiés soient résolus avant publication à la FFBS : <u>Le CD vote à l'unanimité.</u>

Plus globalement, OD pose la question de l'intégrité de l'annotation et transmission des documents (factures, etc.) du siège au cabinet comptable ; et <u>charge la Commission Financière de vérifier et modifier le cas échéant</u>. Le CD prend acte.

- 6. **Partenariats/Sponsoring 2018 :** Dossier reporté à cause de l'absence de PB et DB.
- 7. Budget prévisionnel 2018 : À publier aux clubs au plus tard le 3 mars prochain. Voir copie en Annexe.

PT informe le CD qu'il a utilisé un taux de change prudent (0,75) vu l'évolution récente.

PT clarifie que la trésorerie (à 83.484,23€) comprend la caisse des espèces au siège, ce qui explique la différence avec les 82.915 € qui figurent dans le Bilan 2017.

PTow – partisan des réserves - se félicite que la trésorerie reste importante malgré un rythme/flux de dépenses élevé en 2017.

OD, documents tout récents de la FFBS et du Ministère à l'appui, informe le CD sur l'évolution de la <u>Convention</u> <u>d'Objectifs</u>. Il se dit concerné par le poids accordé au Haut Niveau ; mais s'étonne que le nombre de nos EDF et l'importance de leur budget n'aient pas été pris en compte.

Il voit dans les références à « sport pour tous » une opportunité pour que le cricket soit mieux reconnu.

En tout cas, le ministère se dit ouvert à des discussions et OD propose que les présidents Seminet et Balane travaillent ensemble pour que FC ait accès direct au ministère pour plaider notre propre cause. <u>Le CD approuve</u>. Action de la part de PB et DB.

En attendant, OD conseille que le poste de CdO reste à 15.000€, quoique loin d'être assuré. Le CD prend acte.

PT confirme que les dépenses sont largement extrapolées de celles de 2017, et sous les mêmes têtes. Quant à l'EDF féminine le budget est solide car le cadre de son tournoi est connu. Autre paire de manches pour les hommes, où la facture finale dépend des ajustements ultérieurs de la part de l'ICC.

VL prend la parole pour demander que l'approbation du budget soit reportée afin de prendre en compte les conclusions du groupe de travail Marketing/Comm/Développement. OD regrette que ce n'est pas possible vu le calendrier. Le CD prend acte et approuve le Budget Prévisionnel (Annexe) à l'unanimité.

8. AG 2018: Logistique





Le CD passe en revue l'ensemble des documents proposés par PTow, comme suit :

- Texte d'annonce et convocation, avec calendrier d'ici l'AG
- OJ
- Formulaires de Mandat et Procuration
- Mode d'Emploi Mandat et Procuration

Points clé du débat :

- Il s'avère que l'INSEP a un politique de sécurité d'accès strict : accès uniquement sur présentation d'une pièce d'identité valide. Donc les clubs doivent être avertis lors de la convocation.
- OD insiste que nous faisons de notre mieux, via la convocation, pour que nos clubs restent sur place pour assister à l'AG-FFBS.
- OD rappelle au CD qu'il nous manque toujours un médecin et donc qu'il faut chercher des candidats. PTow propose d'utiliser le formulaire des élections de 2017, avec le même calendrier pour réception de candidatures.
- OD propose que le Bureau se réunisse par téléconférence le 1 mars à 18h30 pour valider les candidatures éventuelles.
- PTow propose que, dans le cas d'un club de province, le CD approuve le remboursement jusqu'à 100€ de frais de déplacement (comme pour l'AG de 2017).
- En cas de manque de quorum le 17 mars, OD table sur une AGE (donc sans obligation de quorum) le 7 avril.
- PTow explique les circonstances de son absence probable pendant la période de l'AG ; d'où le fait que KN-C prendra le relai.

De tout ceci le CD prend acte et approuve à l'unanimité. Action de la part de PTow/KN-C.

<u>Note post-réunion</u>: Toutes modifications faites et l'ensemble des documents passés à KN-C et LM pour publication en temps voulu (au plus tard le 17 mars).

9. Siège cricket au CD-FFBS:

<u>Le CD approuve à unanimité</u> la proposition de PB que OD soit le candidat au siège cricket au sein du CD fédéral. <u>Action de la part de PTow</u> : Informer son homologue fédéral. <u>Fait le 5 février.</u>

Action de la part de OD : Faire le nécessaire avec le formulaire de candidature.

10. AG 2018: Rapports

PTow rappelle aux présidents de commissions ainsi aux chefs de projet et de groupes de travail que leurs rapports sur l'année 2017 doivent être publiés aux clubs au plus tard le 3 mars. Au 3 février il n'a reçu que le rapport Formation (JV) et la proposition de la part de LM pour la Commission Financière. Action de la part des intéressés.

11. Dossiers ICC:

- Census: PTow informe le CD que DB s'est engagé à terminer son travail sur ce dossier. Le CD prend acte.
- Visite d'ICC Europe à Paris le 25/26 janvier :

OD confirme que MM Kennoy et Shuttleworth sont partis satisfaits de leur visite. Deux ou trois visites supplémentaires sont envisagées d'ici fin-2018.

Ils ont confirmé que la France fait partie d'une petite groupe de 6 pays européens désignés « Accelerated Growth Country » (la Norvège ; la Suède ; le Danemark ; l'Italie ; et l'Allemagne sont les autres). À condition qu'il n'y ait pas de mauvaise surprise dans notre réponse au Census 2017, la France ne sera pas exposé à des baisses de subvention ni en 2019 ni pour les 2-3 années suivantes : comme quoi nous puissions avoir confiance en le financement du déroulement de notre plan de développement. Ceci dit, notre activité et nos programmes seront scrutés davantage.

ICC-Europe vise quelques 300.000 « licenciés » dans le court terme. Europe représenterait quelques 23% des joueurs adultes (H/F) au monde.

OD fait part de nouvelles infos sur les tournois ICC à venir et revient sur le besoin de recréer un « ECC » afin de réinstaurer un Championnat Européen des Clubs.

De tout ceci le CD prend acte.

- ICC Conférence (à Paris, le 5-7 mars) : VL informe le CD des défis logistiques et budgétaires imposés par les exigences de l'ICC. Il prend toutes les précautions nécessaires pour que FC ne soit pas exposé financièrement. Le CD félicite VL sur son travail.





12. Plan de Développement 2017-2024 : Dossier reporté à cause de l'absence de DB.

13. Compétitions 2018:

- Règlements : Réactions des clubs

PT dit ne pas avoir encore reçu des remarques ou questions.

PTow se félicite de ce manque de réaction vu qu'il a calculé que le projet aurait absorbé quelques 250 heures de travail collectif, à partir de l'atelier de fin-octobre et les multiples réunions et téléconférences qui se sont succédées.

De tout ceci le CD prend acte

- Inscriptions : État des lieux

PT fait projeter un tableau d'inscriptions qui montre que tous les clubs ayant droits sportifs en D1/D2/D3 se sont inscrits ; et la plupart des clubs en Coupe de France, etc.

Deux cas particuliers sont signalés :

- 1. Le club de Bordeaux, ayant inscrit en ligne en D3 et CdeF, a envoyé un formulaire par La Poste avec l'inscription D3 barrée. Action de la part de OD : Vérifier auprès du club.
- 2. Le club AMS Sarcelles (ex-Villiers le Bel) qui n'a pas payé la totalité des cotisations FFBS pour l'année, s'est inscrit en D3. <u>Note post-réunion</u> : Le club est radié le 11 février. <u>Action de la part de la CSNC</u> : Traiter la question de remplacer ce club.

La CSNC pense proposer à partir de la saison 2019 que même le dépôt d'inscription soit refusé à tout club en arrières de paiement de l'année précédente.

De tout ceci le CD prend acte.

PT rappelle au CD que l'inscription 2018 n'est pas valable que si le club s'acquitte de toutes obligations financières (frais, amendes, etc.) de la saison 2017 au plus tard le 31 mars 2018. Dans le cas d'un club en championnat T20 senior qui ne respecte pas ce délai, sa place sera offerte au club le mieux placé de la division inférieure. Si ce dernier accepte la promotion ainsi offerte il a le droit, uniquement pour l'année 2018, de demander dérogation des obligations associées à une telle promotion. <u>Le CD prend acte et approuve</u>.

- Quel outil pour le scorage en 2018 ?

PT informe le CD que le site de CricHQ est de nouveau accessible et qu'un papier dans un journal nouvelle-zélandais parle d'un sauvetage de l'entreprise. La CSNC propose de rester avec cet outil pour saison 2018.

- Point sur les clubs en Hauts-de-France

PD prend la parole pour informer le CD de l'état dynamique de développement de cricket dans sa région. Le dossier de demande d'affiliation de la part du nouveau club d'**Arras** a été retourné par la FFBS, qui préfère que le club soit plutôt constitué comme section cricket au sein du club Les Aigles d'Arras. <u>Dossier à suivre (PD)</u>. L'affiliation d'un club à **Amiens** est en cours. <u>Dossier à suivre (PD)</u>.

Un nouveau club à Lille (provisoirement appelé **Lille Stars CC**) est en train de formation. Il rencontre des difficultés avec la mairie de Lille qui prône une politique d'un seul club par discipline dans la municipalité.

Le club existant de **Lille Dynamo** rencontre les mêmes difficultés. Qui plus est, ils ont perdu un peu de sa..... dynamique.

OD opine qu'un telle politique municipale pourrait être contestable sur le plan juridique. À suivre (PD).

Lille CC (le club de PD) monte un projet pour avoir terrain propre et piste permanente à Merville, ce qui éviterait cette même problématique municipale.

Sans oublier l'implication possible d'une 3^{ème} équipe de **Creil**. Et **Chantilly CC** a été approché pour tester leur intérêt en D4.

De tout ceci le CD prend acte et félicite PD.

- Formation 2018 (arbitres, scoreurs)

Hauts de France: Sur proposition de PTow et PD, le CD approuve à l'unanimité l'habilitation de Tony BANTON (Lille CC et arbitre DF3) et James WORSTEAD (en mutation vers le club de Valenciennes) de former arbitres et scoreurs de la Ligue HdeF l'année 2018. Note post-réunion: PTow a informé les intéressés ainsi que le président de la Ligue HdeF.

lle de France : Deux séances de formation sont prévues en IdeF d'ici fin-mars. <u>Le CD prend acte</u>. <u>Action de la part du président de la Commission Formation</u> (voir plus loin).





CricHQ restera l'outil obligatoire dans les compétitions 2018 de FC (voir plus haut).

- Débat sur les tournois/plateaux/championnats féminins 2018

VL présente un rapport sur le plateau féminin du 28 janvier dernier : 21 présentes dont 6 venues par bouche à l'oreille. Les 15 autres comptent parmi elles pas mal de softballeuses. Il a vite été constaté qu'une initiation n'était pas nécessaire et elles ont progressé directement à des séances de technique (lancer, batter, etc.), complété par un mini-match. Suivi : un plateau supplémentaire en IdeF, jusqu'à ce qu'une masse critique soit atteinte pour de vrais matchs. Le CD prend acte.

OD et ST, avec l'implication de MC, mènent un débat sur les événements féminins de 2018 (nombre/fréquence/format/indoor-outdoor).

OD pointe l'incohérence d'une série qui débute outdoor et se termine indoor. Il prône plutôt l'ajout d'un 3 ème plateau à ceux déjà planifié, suivi par une finale contesté par les 3équipes gagnantes + Nantes. <u>Le CD approuve</u>. Action de la part de ST.

MC prône l'utilisation de balle dure aussi souvent que possible. Dans le cas où 2 matchs se jouent en même temps et côte à côte sur le même terrain PTow cautionne sur les risques associés avec balle dure : rebonds imprévisibles (sans piste) et joueuses ayant le dos tourné à l'action qui se déroule dans l'autre match. <u>ST prend</u> acte.

16h00 : Départ de BC et ST. Quorum passe à 7/13.

14. Questions diverses:

- Nomination d'un nouveau président de la Commission Formation

Sur proposition de VL, appuyée par OD, <u>le CD approuve à l'unanimité</u> la nomination de Balaji CADIRVELOU. PTow confirme que l'intéressé lui a fait part de sa volonté d'être nommé.

Action de la part de PTow: Informer BC de son élection et de sa première tâche (proposer au Bureau les noms des membres de Commission). Note post-réunion: Fait le 4 février.

- Comment inciter/motiver les clubs pour faire jouer des jeunes et des femmes : Premières réaction du CD au papier diffusé par DB : Dossier pas abordé donc reporté.
- Conventions avec les clubs de Creil et Saint Omer sur prêts contre achat de tapis : État des lieux

PT confirme que le Bureau, réuni le 19/1, a approuvé en principe un prêt à Saint Omer. Quant à Creil PT enverra à PTow la dernière version d'une convention, avant signature par OD. Action de la part de PT. Le CD prend acte.

15. Point salariés :

LM et ST quittent la réunion.

OD informe le CD des décisions prises par le Bureau lors de leur réunion du 19 janvier dernier ; et confirme que les intéressés ont été informés. <u>Le CD prend acte</u>.

16. **Réunions futures :** Dossier reporté à la prochaine réunion.

17. Prochaine réunion:

Vendredi le 16 mars 2018 au siège à partir de 18h30.

Principalement pour vérifier les droits de présence à l'AG du lendemain et confirmer la gestion de l'AG.

Tous les sujets ayant été traités ou reportés, la séance est levée à 16h55.

Publié par le secrétaire-général avec l'approbation du vice-président (président de séance).

Annexe: Budget prévisionnel 2018.





France Cricket - BUDGET PREVISIONNEL 2018

Recettes		
Subventions d'exploitation		
ICC Associate - Subvention	307 500,00	
ICC Remboursement	4 350,00	
Conventions d'objectifs	15 000,00	
ASP (emplois aidés)		
Autres		
Total	326 850,00	
Autres produits de gesion courante		
Inscriptions au championnats	38 000,00	
Cotisations Licences	43 000,00	
Dons aux oeuvres	4 000,00	
Autres revenus (sous-location, intérêts, prestation)	18 500,00	
Total	103 500,00	
TOTAL	430 350,00	

SOLDE PREVISIONNEL 2018	30 700.00
-------------------------	-----------

Trésorerie Disponibilités

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
Compte courant +				
Compte épargne	9 339,00	26 239,00	84 258,00	83 484,23

Dépenses

Approvisionnement	
Gaz	1 600,00
Edf	750,00
Total	2 350,00
Achats de marchandises	
Fournitures administratives	3 000,00
Produits d'entretien	120,00
Bureautique et informatique	5 000,00
Total	8 120,00
Services extérieurs	
Redevances de crédit-bail sicli	350,00
Location Saint Maurice	22 000,00
Primes d'assurances	330,00
Frais de representation	
Réunion internationale)	3 500,00
Frais de representation (réunion:	9 000,00
Honoraires comptables	4 000,00
Divers	14 000,00
Total	53 180,00
Autres services extérieurs	
Publicité et relations publiques	5 000,00
Reversement de quote part licen	17 000,00
Frais postaux et de télécoms	2 000,00
Services bancaires et assimilés	1 200.00
Frais imprévus	5 000,00
Total	30 200,00
Charges de personnel	
Rémunérations du personnel (D	52 000,00
Charges de sécurité sociale	39 000,00
Autres charges du personnel	10 000,00
Agent Développement	8 000,00
Total	109 000,00

Competitions	
Senior Masculin	29 500,00
Jeune et féminin	6 000,00
Réunion /divers	2 500,00
Total	38 000,00
EDF	
Senior Masculin	20 000,00
Jeunes Masculin	20 000,00
Senior Féminin	10 000,00
Transport	25 000,00
Equipement	18 000,00
Total	93 000,00
Développement	
USEP	10 000,00
UNSS	9 000,00
Labellisation	6 000,00
Aide et Structuration des	18 000,00
Aide aux sections jeune	12 000,00
Féminin	3 000,00
Formation	3 800,00
Total	61 800,00
Contributions volontaire	
Frais renoncés en dona	4 000,00
Total	4 000,00

TOTAL 399 650,00





Compte rendu de la réunion du Comité Directeur 02 mars 2018

Début de séance programmé : 18h30 Quorum (5/13) atteint à 19h55

18. Émargement

<u>Présents à 19h55, avec droit de vote</u>: Olivier DUBAUT, vice-président (OD) et président de séance; James VAJOUMOUNIEN, Trésorier-Adjoint, (JV); Vincent LUXMAN (VL); Prethevechand THIYAGARAJAN, Trésorier, (PT); Balaji CADIRVELOU (BC);

<u>Présents, sans droit de vote</u>: David BORDES, Directeur Sportif (DB); Lise MATANGA (LM), Gestionnaire Administrative; Sendhilkumar TAMBIDOURE, Agent de Développement (ST);

<u>Excusés</u>: Prébagarane BALANE, Président (PB) Peter TOWNSEND, secrétaire-général (PTow); Keerthy NAIR-COSTE, secrétaire-général adjoint (KN-C); Maëlle CARGOUËT (MC); Philippe DETHOOR (PD); Miriam ROMERO (MR);

Absents non-excusés: Asif ZAHIR (AZ); Michel SARAVANAN (MS)

Quorum (5/13) atteint à 19h55 donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

19. Approbation du CR du Bureau du 19 janvier 2018 : OD indique qu'il a reçu un brouillon de ce CR l'aprèsmidi du 02 mars 2018 et propose que le CR soit soumis à approbation ultérieurement. <u>Le CD accepte la proposition.</u>

20. Revue du CR du CD du 03 février 2018

- a. Suivi des dossiers ouverts/en suspens
 - Stratégie de communication (propositions de Mme Rive), Partenariat/Sponsoring 2018 & Plan de Développement 2017-2024: Dossiers pas abordés compte tenu du début très tardif de la réunion. À suivre.
 - ii. **Bilan et Compte de Résultat 2017**: Dossier déjà entériné lors de la réunion CD du 03 février, le CD n'a plus abordé le sujet notamment à cause du retard considérable du début de réunion
 - iii. Autres dossiers ouverts : Voir plus loin
- b. Approbation de la réunion du CD du 03 févier 2018 : Approuvé à l'unanimité

21. Projets 2018 faisant part de la demande de FC sous la Convention d'Objectifs

OD passe la parole à DB qui expose l'ensemble des projets 2018 en relation avec les objectifs fixés à atteindre en 2018.

DB explique que ces projets sont étroitement liés avec la demande faite par FC concernant la Convention d'Objectifs, qui a été transmise à la FFBS en décembre 2017.

Les thèmes du discours de DB sont axés sur les actions à mener, les objectifs et notamment sur les activités internationales, territoriales et scolaires qui sont les axes par excellence du développement d'une vision globale à long terme.

DB rappelle que tous les chiffrages ont été élaborés en fonction des activités citées ci-dessus.

En ce qui concerne le voyage en Inde pour la Coupe Scolaire UNSS, DB indique que l'évènement est toujours en stand-by mais une information de l'ISF devrait apparaître en juin 2018, il est tout de même prudent de budgétiser cette action.

Après débat, le CD prend acte de tout ce qui a été dit et approuve à l'unanimité l'incorporation dans le budget





2018.

22. Proposition d'aide aux sections jeunes et féminines

a) Débat des principes et du fonctionnement

DB a expliqué le principe et le fonctionnement de la proposition faite à la demande de PB sur la présentation des projets clés, qui sont répartis en trois points essentiels :

- Développement de la compétition fédérale
- Développement de la pratique
- L'accompagnement vers la performance

DB résume l'ensemble de la proposition :

Le but étant de faire jouer « TOUS » les licenciés et accentuer la pratique des jeunes et des féminines. Les clubs vainqueurs (1000 €) et finalistes (500 €) se verront attribuer des prix.

Pour développer la pratique, 3 catégories ont été retenues : 13U Masculin, 15U Féminin et Senior Féminin.

Chaque club qui aura engagé ces catégories et les aura fait « JOUER » avec un minimum de 7 licenciés différents se verra attribuer une dotation de 1000 €

DB rappelle que le projet global concerne tous les clubs, peu importe la situation géographique de chacun puisque nous sommes l'organe national nous nous devons de considérer tous nos clubs membres.

Un accompagnement vers la performance sera mis en place pour encadrer et aider à la progression des licenciés FC avec la création d'un panel de consultants qui interviendra chacun dans son domaine sous la responsabilité de DB, pour un apport d'expertise technique.

Nombre retenu de 20 consultants maximum, à raison de 10 € de défraiement par heure, avec un volume de 50 heures maximum/consultant

OD intervient et propose d'ajouter une autre catégorie, celle de 18U Masculin, et dans ce cas, pour une dotation on exigerait à chaque club au moins 3 catégories sur les 4 proposées.

PT émet des réserves sur les réactions des clubs sachant que les inscriptions sont déjà closes, et pose la question à DB de savoir qui est à l'origine de ces propositions.

DB lui répond que c'est PB qui est à l'origine dans le but d'encourager les clubs à promouvoir la pratique des jeunes et des féminines.

b) Approbation du texte d'un papier à publier aux clubs le lendemain (03/03)

Après débat, le <u>CD prend acte</u> de tout ce qui a été dit et <u>approuve à l'unanimité</u> que le texte soit ajouté à l'ordre du jour de l'AG et publié aux clubs le 03/03

23. Budget Prévisionnel 2018

Les points relevés lors de la réunion du CD du 3 février et notamment la demande de la Convention d'Objectifs ont été pris en compte. Toutes les modifications ci-dessus ont été approuvées, <u>le CD vote le budget prévisionnel</u> à l'unanimité

24. ICC Conférence : État des lieux

VL informe le CD de l'avancée de l'organisation de la Conférence Européenne ICC. Il indique que l'hébergement a déjà été payé en intégralité. Il informe le CD que la Conférence débutera le 05 mars à 13h00, mais que la délégation ICC arrive dimanche.





VL propose que l'accueil FC commence dimanche et que DB, OD et lui-même retrouvent le staff ICC à leur hôtel pour diner ensembles. A cet effet, OD propose de mettre sa voiture à disposition en cas de besoin éventuel. VL explique brièvement le programme de la Conférence Européenne ICC, qui va se dérouler sur 3 jours (5, 6 & 7 mars).

Il indique qu'il a essayé d'adapter certains aspects de logistique en fonction des demandes d'ICC, qui changent à chaque fois. DB informe le CD qu'il confirme les propos de VL et indique que tout est fluctuant et décidé à la dernière minute de la part d'ICC (leur arrivée, restauration, etc...)

VL précise que la délégation ICC est assez exigeante en matière de confort et notamment ICC prendra en charge 23 nuitées qui seront payées sur place.

DB indique qu'il est assez déçu de l'attitude d'ICC, pas assez réceptif vis-à-vis des invités proposés par la France, à l'instar de la Ministre des Sports Laura Flessel, représentative du Sport en France et des JO Paris 2024, ainsi que de Laurent Petrynka, Président de l'ISF et Directeur national de l'UNSS, dont l'action est orientée vers la jeune génération si chère à ICC.

VL indique qu'il y'aurait éventuellement une possibilité que le Directeur national de l'UNSS puisse intervenir à la conférence le mercredi, qu'on pourrait leur imposer nos intervenants, plutôt que leur demander leur avis.

Il rappelle qu'il a prévu quelques places en plus du nombre initialement prévu, d'autant plus que ICC a annulé deux réservations de leur côté.

DB indique que des représentants de pays ne pourront pas assister faute de visa mais que FC n'a pas été sollicité pour aider à l'obtention des visas.

OD intervient en expliquant qu'il pense qu'il serait trop tard pour l'intervention du Directeur national de l'UNSS, le délai étant déjà trop court.

De tout ceci le CD prend acte.

25. AG 2018: Dernières touches – Tout à publier aux clubs

Le CD a passé en revue tous les éléments relatifs à l'AG

- a) Candidatures Comité Directeur, collège « Médecin » : LM informe le CD qu'aucune candidature n'a été reçue. Le CD prend acte
- b) Le tableau des voix provisoires a été passé en revue par le CD. Les clubs pas encore affiliés 2018: Bordeaux Giscours CC; Toulouse CC; Midi CC; Loire CC; Dynamo Lille CC; Chantilly CC; St Omer CC; Paris CC; SAC; Colombes CC; Boulogne CC; Nallur Stains; New Pierrefitte; Paris Zalmi CC; Challengers CC
- c) Dernier constat de la disponibilité des rapports

Le CD passe en revue tous les rapports disponibles. DB informe le CD que le Rapport du Comité Pilotage Pratique Féminine n'est pas à la hauteur des attentes nationales. Il indique que le rapport ne parle que de deux clubs (Nantes et Thoiry) et regrette qu'il ne prenne en compte les activités et évènements du cricket féminin qui ont eu lieu en 2017 en lle de France et qui ont rassemblés une centaine de personnes mais aussi aucune mention de l'augmentation conséquente du nombre de licences féminines.

OD indique qu'il sera demandé à MC de retravailler son rapport et de le présenter éventuellement devant l'AG. Le CD prend acte.

LM informe le CD du rapport de MR transmis par mail par PTow pour le compte de la Commission Financière.





DB indique que ce rapport bien qu'intéressant ne peut pas être publié en l'état car trop technique et contenant des fautes et vu le délai de publication, la 1ère proposition du rapport Commission Financière est la plus apte pour publication.

Toutefois, DB indique que certains aspects du rapport de MR, notamment les pourcentages évoqués, pourraient faire l'objet de présentation à l'AG, vu que le cabinet comptable ne sera pas présent. Le CD prend acte

Le CD <u>valide à l'unanimité</u> les rapports qui seront publiés le 03/03 aux clubs : **Commission Sélection EDF**, **Formation, CSNC, Terrains, Directeur Sportif, la proposition Rapport Commission Financière.**

d) Modification de l'OJ

Compte tenu de certains paramètres, OD modifie l'heure d'émargement (9h30) et l'heure du début de l'AG (10h30). Il indique que Didier Seminet ne sera pas présent vu que la FFBS tiendra son CD au même moment. De ce fait, il propose de supprimer le point N°3.

En l'absence de PB, OD propose de supprimer « Bilan Moral 2017 ». LM pose la question de savoir s'il y'a des nominés pour les prix, PT répond qu'il n'y a personne. A ce constat, OD propose qu'on supprime le point N°8.

LM indique que nous n'avons pas reçu de vœux, interpellation, questions diverses. OD propose qu'on supprime le point N°14, idem les points N°11 & N°13 car pas de candidatures reçues.

OD indique que le point sur les compétitions 2018 est une compétence du CD. Il propose donc de supprimer le point N°12. Il propose de modifier le titre relatif à l'aide aux sections jeunes et féminines et sa position sur l'OJ. <u>Le CD prend acte</u> et <u>approuve</u>

OD charge LM de procéder aux modifications de l'OJ. Action de LM. Note-post réunion : Fait

e) Autres modalités AG

Pour l'annonce aux clubs le 03/03 LM indique que l'annonce stipule le délai de cotisation à la FFBS le 16 mars à

OD propose de modifier ce délai de paiement de cotisation affiliation au matin de l'AG. Le CD prend acte

LM pose la question de savoir si FC prendra en charge la restauration et informe le CD qu'à l'INSEP, nous avons la possibilité de déjeuner sur place, à la cantine du lieu de l'AG.

Elle poursuit en expliquant les informations reçues sur le sujet via la FFBS concerne la disposition des tickets repas à raison de 11,40 € le ticket, sachant que nous pouvons avoir une marge de + ou − 10 personnes.

LM indique que la FFBS nous informe que la salle Athènes, lieu de notre AG est petite et ne peut accueillir un grand nombre de personnes. <u>Le CD prend acte</u>

OD propose de partir sur un nombre de 40 tickets et d'annoncer aux clubs que chacun sera limité à 2 participants/club (le président et éventuellement un délégué). <u>Le CD approuve</u> tout ce qui a été dit.

26. Compétitions 2018

PT informe le CD que le club AMS Sarcelles (anciennement Villiers le Bel) a été radié, faute de paiement à la FFBS, le 11 février. De ce fait le club de Lisses CC est promu sportivement en Division 2. <u>Le CD prend acte</u>

LM informe le CD que le club de Bordeaux Giscours CC a envoyé un mail officiel à FC pour confirmer qu'il se désiste de la Division 3 et s'engage uniquement en CDF Sénior. Suite à ce désistement, PT informe le CD que le club Vipers Grigny 2 est promu en Division 3. <u>Le CD prend acte</u>





Tirage au sort CDF Sénior et CDF 21U

CDF - Sénior				
Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D	
NEW PIERREFITTE CC	FRANCILIEN CC	LFPCCMR	CCSB95	
FRANCE GYMKHANA CC	GOUSSAINVILLE CC	VILLENEUVE SUPER KINGS CC	ARGENTEUIL CC	
BALBYNIENS CC	NALLUR STAINS CC	PUC	DREUX CC	
ASSOCIATION CRICKET CREILLOISE	COLOMBES CC	PARIS ZALMI CC	USCA CC	
BORDEAUX GISCOURS CC	ROYALS 94 CC			

CDF - 21U				
Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D	
COLOMBES CC	VIPERS GRIGNY CC	LFPCCMR	LISSES CC	
DREUX CC	CCSB95	PARIS ZALMI CC	CLUB SPORTIF EELAVAR FRANCE	
USCA CC	PUC	ASSOCIATION CRICKET CREILLOISE	NALLUR STAINS CC	
PARIS CC	AULNAY CC	FRANCE GYMKHANA CLUB	ARGENTEUIL CC	
BALBYNIENS CC				

- Tirage au sort Jinnah Trophy (information transmise en amont par AZ)

JINNAH TROPHY				
Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D	
PUC	DREUX CC	USCA	ASSOCIATION CRICKET CREILLOISE	
BALBYNIENS CC	PARIS CC	CCBS95	NALLUR STAINS CC	
VIPERS GRIGNY CC	NEW PIERREFITTE CC	PARIS ZALMI CC	FRANCE GYMKHANA CLUB	
LISSES CC	BANGLADESH CRICKET CLUB PARIS	COLOMBES CC	ROYALS 94 CC	

- Autres catégories et validation règlements sportifs

Après le tirage au sort, JV informe le CD que certaines catégories ne peuvent pas constituer de poules parce qu'il n'y a pas beaucoup d'inscrits (Catégorie U18) et d'autres catégories qui seront gérées par ST (13U & Féminine).

Le CD passe en revue les Règlements Sportifs (Championnat Régional IDF, 13U & Féminin) et <u>approuve à</u> l'unanimité

ST informe le CD que les inscriptions championnat régional IDF (Div4) sont terminées. Les équipes inscrites sont : *Aulnay CC, Boulogne CC, CCSB95, Colombes CC, Lisses CC, LFPCCMR, Paris Zalmi CC, Villeneuve Super Kings CC, USCA*. <u>Le CD prend acte et valide les équipes.</u>

27. Questions diverses:

Suite à la publication par l'ICC-Europe le jour même des informations sur le tournoi de qualification à la Coupe du Monde T20 senior masculine, OD demande à DB de faire un point.

La compétition se déroulera aux Pays-Bas du 27 août au 4 septembre et comprendra 18 pays répartis en 3 poules de 6.





La France se trouve dans le groupe A avec comme adversaires l'Allemagne, l'Autriche, Chypre, le Danemark et le Portugal.

Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour le tour suivant (le Super 6) puis les deux finalistes seront qualifiés pour le tournoi de qualification suivant.

28. Prochaine réunion

Vendredi le 16 mars 2018 au siège de France Cricket avec comme nouvel horaire de début 19h30. Principalement pour vérifier les droits de présence à l'AG du lendemain et confirmer la gestion de l'AG.

Tous les sujets ayant été traités ou reportés, la séance est levée à 21h50.

Publié avec l'approbation du vice-président (président de séance).





Compte rendu de la réunion du Comité Directeur 16 mars 2018

Début de séance programmé : 19h30 Quorum (5/13) atteint à 20h26

29. Émargement

<u>Présents à 20h26, avec droit de vote</u> : Olivier DUBAUT, vice-président (OD) et président de séance ; James VAJOUMOUNIEN, Trésorier-Adjoint, (JV) ; Vincent LUXMAN (VL) ; Maëlle CARGOUËT (MC) ; Michel SARAVANAN (MS)

<u>Présents, sans droit de vote</u>: David BORDES, Directeur Sportif (DB); Lise MATANGA (LM), Gestionnaire Administrative; Sendhilkumar TAMBIDOURE, Agent de Développement (ST);

<u>Excusés</u>: Prébagarane BALANE, Président (PB); Peter TOWNSEND, secrétaire-général (PTow); Keerthy NAIR-COSTE, secrétaire-général adjoint (KN-C); Philippe DETHOOR (PD); Miriam ROMERO (MR); Balaji CADIRVELOU (BC); Prethevechand THIYAGARAJAN, (PT) Trésorier; Asif ZAHIR (AZ)

Quorum (5/13) atteint à 20h26 donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

30. Revue du CR du Bureau du 19 janvier 2018

- a. Suivi des dossiers ouverts/en suspens : Sujets pas abordés, compte tenu du début très tardif
- b. Approbation du CR de la réunion du Bureau du 19 janvier 2018 : Approuvé à l'unanimité

31. Revue du CR du CD du 2 mars 2018

- a. Suivi des dossiers ouverts/en suspens : Stratégie de communication (propositions de Mme Rive),
 Partenariat/Sponsoring 2018 & Plan de Développement 2017-2024 : Dossiers pas abordés compte tenu du début très tardif
- **b.** Rapport 2017 du Comité de Pilotage et de la Pratique Féminine : OD propose que ce rapport soit complété et transmis aux clubs ultérieurement. <u>Le CD approuve</u>. Action de la part de MC.
- c. Approbation du CR de la réunion CD du 02 mars 2018 : Le CD approuve à l'unanimité.

32. Mise au point AG 2018

f) Tableau des voix : Revue et validation

Voix arrêtées le vendredi 16 mars à 12h00 : 70 voix acquises, donc un quorum de 35 voix. Le CD passe en revue le tableau des voix. Les clubs toujours pas affiliés 2018 à la veille de l'AG : Bordeaux Giscours CC; Toulouse CC; Midi CC; Loire CC; Dynamo Lille CC; Paris CC; SAC; Colombes CC; Boulogne CC; Nallur Stains; New Pierrefitte; Paris Zalmi CC.

OD déplore le fait qu'autant de clubs ne soient pas affiliés. Le CD prend acte et valide le tableau des voix





g) Licences 2018 des présidents de clubs

LM annonce au CD qu'elle a vérifié le statut des Présidents. Elle indique qu'à priori la plupart des Présidents sont licenciés. Toutefois, elle souligne que certains clubs bien que affiliés, les Présidents seraient non licencié (USCA; BCCP; Challengers CC; CCSB95; CC Goussainville): Le CD prend acte

h) Décision sur quels mandats & procurations sont admissibles

Le CD passe en revue les formulaires de procurations des clubs du sud-ouest transmises en amont par PTow. Les procurations de Midi CC et Toulouse CC n'ont pas été validées car les clubs concernés ne sont pas affiliés 2018. Le CD prend acte

i) Bulletins de votes (Comptes 2017 et BP 2018)

LM montre au CD les bulletins de votes préparés en amont. Elle indique que les bulletins sont sur le principe de code « couleur » comme l'AG précédente. <u>Le CD prend acte</u>

j) Nomination des scrutateurs :

LM et ST sont proposés et approuvés à l'unanimité

k) Point sur émargement aux côtés FFBS et personne qui épaulera Lise à partir de 9h30 :

ST et DB sont proposés et approuvés à l'unanimité

I) Point sur le nombre de participants attendus et personnes à déjeuner :

Compte tenu du nombre de clubs non affiliés et des procurations et mandats potentiels, le CD procède par élimination et décide d'évaluer le nombre en fonction des personnes à déjeuner, donc 40 personnes.

33. Fixer les dates des prochaines réunions

OD a proposé plusieurs dates, manifestement, ces dates avaient déjà des évènements associés. Les dates retenues pour les prochaines réunions sont : Bureau le 14 avril 2018 et CD le 02 juin 2018, sous réserve de modification éventuelle. Le CD prend acte

34. Questions diverses

1. Feed back Conférence Européenne ICC

OD informe le CD que la conférence s'est bien passée. La délégation ICC a été satisfaite de l'organisation globale de la France et les participants ont indiqué leur appréciation.

Il en est ressorti que la majorité des pays est favorable à une ligue des champions. Certains pays se sont montrés intéressés par le projet d'une coupe d'Europe scolaire.

ICC a même demandé pourquoi FC ne postulerait pas pour l'organisation du congrès mondial 2019, preuve que notre organisation logistique, avec un délai si court et notre accueil ont plu. <u>Le CD prend acte</u>





2. Convention Pluriannuelle d'Objectifs

a. L'appel à projets CPO

OD passe la parole à DB concernant l'appel à projets pour la convention pluriannuelle d'Objectifs 2018 transmise par le DTN le jour même.

DB indique que vu le court délai et le fait que le DTN a indiqué que la FFBS postule seulement sur un seul projet dans le cadre de la coopération internationale (Cuba) et que le programme des Antilles est déjà bouclé, DB n'a pu y faire figurer qu'un seul projet : le cricket comme outil d'insertion des jeunes dans les QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville).

Il est important de rappeler qu'il a fallu que DB relance d'abord le président Séminet puis le DTN fin février pour savoir ce qu'il en était de la demande d'appel à projets de la CPO. Par la suite les informations n'ont été reçues que le 2 mars et partiellement puisqu'il n'a pas été fait mention des orientations fédérales ou sur les projets cricket qu'il fallait présenter.

DB déplore le manque de collaboration dans la préparation d'un dossier aussi important pour FC et la FFBS et déplore aussi que le cricket soit noyé dans le programme fédéral notamment dans les Antilles où il n'est fait mention que du Baseball pour le développement scolaire malgré le fait que le cricket se pratique de façon officielle en Guadeloupe et qu'une convention avec l'USEP locale a été faite.

A la lecture du document envoyé au ministère dans le cadre des appels à projets de la CPO reçu le jour même, il est frappant de voir que la présentation des projets de développement de la fédération n'inclut pas réellement le cricket dans les projets scolaire et structuration territoriale, secteurs où pourtant le cricket s'investit. Mais aussi le seul projet qui a une présentation différente est celui du cricket, ce qui laisse malheureusement à penser que le cricket est mis de côté/oublié par la FFBS.

La FFBS a choisi des axes pertinents (scolaire, structuration dans les Antilles, ...) mais FC n'a pas été averti et impliqué malgré le fait que FC a communiqué à la FFBS le 11 décembre les axes de développement cricket 2018.

b. La formation fédérale et le cricket

DB fait remarquer au CD que lorsque nous parlons formation d'état, l'institut de formation fédérale est intitulé Baseball/softball seulement mais que les diplômes d'état sont bien BSC. Ce point est préjudiciable pour FC car toute personne hors cricket qui voudrait suivre une formation d'état cricket ne pourra pas identifier l'institut de suite. Le sujet a été abordé avec le DTN et le directeur du pôle formation. A suivre.

Toutefois DB souligne la bonne collaboration avec les responsables de l'institut de formation.

Le CD charge DB de discuter avec le DTN et notamment avec Didier Séminet pour améliorer la visibilité du cricket dans la convention. <u>Action de la part de DB</u>

Tous les sujets ayant été traités ou reportés, la séance est levée à 21h20.

Publié avec l'approbation du vice-président (président de séance).



